

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1600

Lyon 3e - Mise à disposition à titre gratuit par la Ville de Lyon au profit de la Fédération des Œuvres Laïques des locaux sis 215, rue Duguesclin – EI 03 017

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1600 - LYON 3E - MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT PAR LA VILLE DE LYON AU PROFIT DE LA FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES DES LOCAUX SIS 215, RUE DUGUESCLIN – EI 03 017 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier situé 215, rue Duguesclin à Lyon 3^e, sur une parcelle cadastrée AE 65, répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 03 017 et appartenant à son domaine public.

Ces locaux sont gérés par la Mairie du 3^e arrondissement, en vertu de plusieurs délibérations successives en date des 11 juillet 1983, 15 septembre 2003 et 19 décembre 2011 relatives à leur transfert et abritent essentiellement les services de la mairie.

Toutefois, au 2^e étage, des bureaux d'une surface totale de 356 m², sont occupés par d'autres structures externes, notamment la Fédération des Œuvres Laïques du Rhône, qui, dans un souci de meilleure gestion, a décidé de rassembler l'ensemble de ses services et activités -vie associative, pôle éducation, vacances loisirs, USEP, UFOLEP, services administratifs- en un seul lieu.

La FOL 69 a pour objectif la défense de l'éducation pour tous et des valeurs républicaines telles que la laïcité, la citoyenneté et la solidarité.

Une convention d'occupation temporaire du domaine public a été approuvée par le Conseil d'arrondissement du 3 novembre 2015, pour une durée de trois ans, prorogeable par tacite reconduction de trois années.

La valeur locative annuelle des locaux correspondant à cette mise à disposition est estimée à 31 643 €.

Compte tenu des objectifs d'intérêt général à but non lucratif et des activités socio-éducatives de l'Association, la Ville de Lyon a décidé de soutenir la FOL 69 à travers la mise à disposition à titre gratuit des locaux sus-décrits sis 215, rue Duguesclin à Lyon 3^e.

Vu la convention d'occupation temporaire du domaine public approuvée le 3 novembre 2015 par le conseil d'arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

La gratuité de mise à disposition des locaux sus-décrits sis 215, rue Duguesclin à Lyon 3^e par la Ville de Lyon au profit de la Fédération des Œuvres Laïques du Rhône est approuvée.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY